

PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

DATE / HEURE : **Mardi 17 septembre 2020 – 14 h**
ENDROIT : **ZOOM**

Étaient présents :

| # | Nom | Titre |
|----|--------------------------|---|
| 1 | Bousquet, Richard | Conseiller municipal – Canton d'Orford |
| 2 | Caron-Markwell, Francine | Mairesse – Canton de Stanstead |
| 3 | Clément, Monique | Chargée de projet matières résiduelles – MRC de Coaticook |
| 4 | Courval, Marie-Claude | Conseillère municipale – Ogden |
| 5 | Denis, Karine | Coordonnatrice en environnement – Canton d'Orford |
| 6 | Faucher, Dominick | Directeur général – MRC de Coaticook |
| 7 | Fontaine, Brigitte | Comptable |
| 8 | Garon, Claire | Conseillère en environnement – Canton d'Orford |
| 9 | Gingras, Marc | Directeur général d'Estrie Aide |
| 10 | Hick, Lucienne | Citoyenne |
| 11 | Labrie, Nathalie | Directrice du développement économique – MRC de Coaticook |
| 12 | Madore, Simon | Maire – Coaticook |
| 13 | Maltais, Martin | Directeur général – Canton de Potton |
| 14 | Marin, Marc | Directeur général – Saint-Étienne-de-Bolton |

Membres du conseil d'administration et du personnel présents :

| # | Nom | Titre |
|---|---------------------|---------------------------|
| 1 | Adam, Jean-Pierre | Vice-président – CA |
| 2 | Audet, Claire | Directrice générale |
| 3 | Beauvais, Pasquale | Administratrice – CA |
| 4 | Bolduc, Martine | Secrétaire-réceptionniste |
| 5 | Brassard, Denis | Président – CA |
| 6 | Dupuis, Nathalie | Secrétaire – CA |
| 7 | Provencher, Valérie | Administratrice – CA |
| 8 | Toussaint, Claudia | Adjointe de direction |
| 9 | Zulauff, Sandra | Comptable |

ORDRE DU JOUR

| | |
|---------|--|
| 14 h 00 | Mot de bienvenue |
| 14 h 05 | Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| 14 h 10 | Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 avril 2019 |
| 14 h 15 | Rapport du conseil d'administration |
| 14 h 20 | Rapport annuel de l'année 2019 et défis de l'année 2020 |
| 14 h 40 | Lecture du rapport financier 2019 et nomination du vérificateur financier 2020 |
| 14 h 45 | Élections |
| 14 h 50 | Ratification des actes des administrateurs |
| 14 h 55 | Période de questions |
| 15 h 00 | Levée de l'assemblée |

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Nathalie Dupuis, secrétaire du CA, mairesse de Waterville et représentante des élus de la MRC de Coaticook, souligne qu'elle présidera cet AGA en l'absence en présentiel du président, M. Denis Brassard.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

| | |
|-------------|--|
| AGA200917-2 | À la suite de la lecture de l'ordre du jour, Mme Francine Caron-Markwell en propose l'adoption, appuyée par M. Marc Marin. |
|-------------|--|

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 avril 2019

| | |
|-------------|---|
| AGA200917-3 | Considérant que le procès-verbal possède 11 pages, Mme Dupuis suggère une exemption de lecture. Sur proposition de M. Denis Brassard, et appuyé par Mme Martine Bolduc, le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2019 est adopté tel que proposé. |
|-------------|---|

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport donné par Mme Dupuis.

4.1 2019, une année de démarches et de négociations

Si plusieurs actions avaient été mises en place pour soutenir l'importante restructuration de l'organisme, ce qui restait à faire était de consolider la dette de manière à réduire

considérablement les taux d'intérêt qui étaient liés à la dette. Ces démarches ont représenté de nombreuses rencontres en 2019 avec plusieurs partenaires, qui ont permis de bien comprendre et partager tant les enjeux et préoccupations de la Ressourcerie que celles des partenaires municipaux.

Ce qui est également ressorti de ces rencontres, c'est le désir de tous d'appuyer la Ressourcerie dans la recherche des meilleures options et, à ce titre, Mme Dupuis transmet ses remerciements aux partenaires pour leur appui dans toute cette longue et fastidieuse démarche, qui s'est concrétisé en 2020.

4.2 Rénovation du bâtiment de Coaticook

Une importante subvention a été accordée à la Ressourcerie pour la rénovation du bâtiment patrimonial de Coaticook. Une démarche de commandite a aussi été réalisée pour minimiser le plus possible l'impact de cet investissement par rapport aux autres obligations. Mme Dupuis remercie l'implication financière des municipalités de la MRC de Coaticook et des organisations de Coaticook qui ont généreusement et rapidement soutenu ce projet.

4.3 Recherche d'un nouveau loyer à Magog

Plusieurs visites de locaux, discussions avec des propriétaires, réflexions et calculs ont été réalisés pour arriver à trouver le meilleur emplacement au meilleur prix pour un nouveau local à Magog. L'objectif était d'améliorer l'expérience client, mais aussi l'expérience "employé", en offrant un lieu de travail sans trop de souci et de surprise.

Encore une fois, cette démarche s'est davantage concrétisée en 2020 par la signature du bail aux Galeries Orford. Malgré toutes les contraintes apportées par la COVID, la Ressourcerie peut déjà affirmer que le choix est bon et que les ventes de Magog pourront être amenées à un niveau très prometteur.

4.4 Défis de début d'année et à venir

4.4.1 Déménagement et COVID

La stratégie de liquider au maximum la marchandise de l'ancien magasin pour en déménager le moins possible n'a pas vraiment pu être exploitée en raison des mesures entourant le COVID. Il a fallu user de créativité et d'huile de bras pour remplir ce défi important, soit 20 000 pi² à vider avec un personnel réduit. Mais, encore une fois, le défi a été relevé avec brio et grande satisfaction.

4.4.2 Conditions salariales et rétention du personnel

Mme Dupuis souligne que la force de l'entreprise est étroitement liée aux compétences et au dévouement de son personnel. Dans une période où la main-d'œuvre est très mobile et où l'enjeu de l'offre salarial a un impact sur la rétention du personnel, il faut trouver un moyen d'agir sur cet aspect non seulement rapidement, mais aussi concrètement. C'est l'un des chantiers importants sur lequel le CA aura à travailler dans la prochaine année.

En terminant, Mme Dupuis remercie tout le personnel et les bénévoles pour leur dévouement et leur implication dans l'entreprise, les membres du CA qui apportent leur complémentarité et leur désir d'implication dans une cause à la fois humaine et environnementale, les partenaires, qui contribuent à la mission et à la mise en place d'actions environnementales concrètes.

5. RAPPORT ANNUEL DE L'ANNÉE 2019 ET DÉFIS DE L'ANNÉE 2020

Mme Claire Audet souligne que 2019 fut une année de négociations, car plusieurs dossiers venaient à échéance.

5.1 Résultats financiers 2019

La Ressourcerie affiche un profit pour une 3^e année consécutive, avec un bénéfice de plus de 25 000 \$ après amortissement.

La santé financière de la Ressourcerie continue de s'améliorer graduellement depuis 2017. En 3 ans, elle a réussi à réduire son déficit cumulé de plus de 122 000 \$. Pour ce faire, elle poursuit une gestion rigoureuse des dépenses et de la matière, même si elle éprouve des difficultés concernant la rétention de main-d'œuvre.

Bien que la santé financière se soit nettement améliorée depuis les 3 dernières années, le poids de la dette pèse encore sur l'organisme.

C'est un dossier de longue haleine pour le comité « finances et développement » qui depuis 2017, cherchait une solution afin de consolider l'ensemble de ses prêts. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les bailleurs de fonds, la Régie des déchets, les différentes municipalités et les MRC de Coaticook et Memphrémagog. Finalement, la MRC de Coaticook, après avoir analysé la situation, a fait une proposition et a entrepris des démarches administratives afin d'aider l'entreprise à refinancer ses prêts. Ces démarches se sont finalisées en 2020 et permettent à l'organisme de se libérer graduellement de ses obligations financières en bénéficiant d'une baisse importante du taux d'intérêt. Du coup, cela aide à améliorer le fonds de roulement et à financer une partie des rénovations.

En 2018 et 2019, les ententes municipales étaient reconduites seulement pour une année à la fois à cause de la grande incertitude qui régnait. À la suite du redressement de l'organisme et des résultats positifs obtenus au cours des 2 années précédentes, la Ressourcerie a proposé aux municipalités une entente de 3 ans à l'automne 2019. Cette entente portait également deux éléments importants : celui d'une tarification pondérée et l'équité des tarifs entre les municipalités pour 2024. Dans la démarche de reconduction des ententes, les municipalités de la MRC de Coaticook ont demandé de reconduire les ententes pour 5 ans au lieu de 3 ans afin d'assurer l'unité des 2 MRC, ce qui a été accepté à l'unanimité.

En 2019, l'entreprise a recueilli 869 tonnes de matières à travers 20 municipalités des MRC de Coaticook et Memphrémagog. Elle a connu une hausse de tonnage à tous les niveaux

- Collecte : +18 %, soit 80 voyages de camion de plus qu'en 2018
- Dépôt : + 11,13% et 1024 clients de plus qu'en 2018.

- ICI : mois de 1 tonne de différence avec l'année précédente.

C'est donc une hausse totale de 111 tonnes comparativement à 2018.

En 2019, il a été recyclé un surplus de bois, de styrémousse, de textile, d'halocarbure, un peu moins d'électronique et une hausse de 14 tonnes d'acier. Malgré cette hausse de métaux, les revenus ont été réduits de 15 000 \$ à cause de la chute de prix des métaux.

Finalement, l'entreprise a trouvé un nouveau débouché pour le plastique, ce qui a permis de réduire l'enfouissement de 14 tonnes en termes de plastique. Malheureusement, en fin d'année, la Ressourcerie a perdu son marché pour recycler les divans et tapis. En conséquence, elle a dû modifier sa façon de récupérer cette matière en 2020.

5.2 Histoire du bâtiment de la Ressourcerie

Avant de parler des rénovations qui seront apportées au bâtiment centenaire de la Ressourcerie, Claire raconte une partie de son histoire.

M. Norton possédait une usine de Crics pour l'industrie lourde et ferroviaire à Coaticook. À la suite d'un feu en 1912 dans son usine, M. Norton choisi en 1913 de rebâtir sa une nouvelle usine sur la rue Cutting. À la fin des travaux, le 28 décembre 1913, l'usine passe au feu et occasionne des pertes de 50 000 \$. Il va sans dire que c'était beaucoup d'argent à l'époque. Cela n'a pas empêché M. Norton de reconstruire et d'opérer l'usine de 1913 à 1946.

Cette même usine a servi à la fabrication d'obus pour la guerre de 1914 à 1918. Finalement l'usine ferme en 1946 et est vendue à la Belding Corticelli qui fabriquera à son tour du textile.

En 1977, Tubular Industrie, spécialisée dans la tuyauterie de cuivre, laiton et accessoires de plomberie, loue le bâtiment et en deviendra propriétaire en 1979.

Finalement, le bâtiment a été laissé à l'abandon de 2009 à 2011. Ce bâtiment désuet a donc été le premier projet de revalorisation de la Ressourcerie lors de son acquisition en 2011.

Afin d'assurer une longue vie au bâtiment de la Ressourcerie des Frontières, près de 185 000 \$ seront investis prochainement dans des rénovations majeures. Ce montant servira principalement au remplacement des fenêtres en pierre état, ainsi qu'à la réfection d'une partie de la toiture qui occasionne des infiltrations dans l'entretoit. Les rénovations ont débuté en novembre 2019 par la remise à neuf d'une partie de la toiture et la fenestration sera changée au cours de l'année 2021.

Plusieurs partenaires se sont impliqués financièrement pour permettre la réalisation de cet important projet. Mme Audet profite de ce moment pour remercier chaleureusement :

le Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec qui a offert une aide de 74 132 \$, le Fonds Tillotson (20 000 \$), la Ville de Coaticook (8 000 \$), les municipalités de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Herménégilde, Saint-Venant-de-Paquette et Waterville qui ont offert (7 500 \$), la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie (5 000 \$) et la MRC de Coaticook (3 000 \$).

5.3 Boutiques

5.3.1 Objectifs de vente

Les objectifs de ventes pour 2019 avaient été fixés à la hauteur des résultats de 2018, soit à 551 000 \$. Tout en tenant compte des travaux prévus sur la rue Principale à Magog, les objectifs étaient ambitieux, mais réalistes.

Et encore une fois, la Ressourcerie s'est surpassée avec un nouveau record de ventes se chiffrant à 581 749 \$. Alors que Magog a enregistré une baisse de vente de plus de 30 000 \$, le magasin de Coaticook a vu ses ventes augmenter considérablement, ce qui a permis de dépasser l'objectif. C'est donc dire que les magasins répondent aux besoins de la population et que leur clientèle est toujours en croissance.

5.3.2 Vente 2019

Comparaison entre 2019 à 2018 dans les 2 magasins :

- 3 468 transactions additionnelles
- 14 635 articles supplémentaires vendus
- 30 244 \$ de plus en vente

Des hausses dans certains départements s'affichent. Notamment la quincaillerie a connu une augmentation de 6 951 \$, les sports (+3559 \$), la vaisselle (+5050 \$), les vêtements (+1913 \$), les bijoux (+3906 \$) et notre département de Noël à l'année (+1630 \$).

5.3.3 Recherche de loyer à Magog

Le loyer du magasin de Magog venait à échéance à la fin avril 2020 et c'est avec empressement que la Ressourcerie a avisé le propriétaire que le bail n'était pas renouvelé.

L'expérience sur la rue Principale fut difficile et les problèmes nombreux : de multiples refoulements d'égout, la toiture qui ressemblait à une passoire lors de pluies, problème de chauffage, etc. Il faut ajouter que l'emplacement et le manque de stationnement étaient aussi des handicaps importants pour l'entreprise et les clients. Les démarches et négociations avec plusieurs propriétaires furent longues et exigeantes, mais finalement la Ressourcerie a terminé l'année en pleine négociation avec les Galeries Orford qui répondait mieux à leurs besoins.

5.4 Ressources humaines

5.4.1 Bénévolat

Les bénévoles, une ressource humaine essentielle pour la Ressourcerie, sont toujours à la hausse depuis 2017. Ce qui fait qu'en 2019, l'entreprise a compté sur 29 bénévoles avec un total de 3769 heures de travail. L'entreprise a grandement besoin de bénévoles et encore plus depuis la COVID. Elle met tous ses efforts pour leur offrir une expérience qui correspond à leur passion. Mme Audet invite ceux qui ont une passion pour les antiquités, les livres, la quincaillerie, les sports, la décoration ou juste le besoin de redonner à la communauté tout

en augmentant son réseau d'amis de venir à la Ressourcerie où une place leur sera faite dans l'organisation.

5.4.2 Des subventions qui aident

L'organisme a bénéficié de 91 000 \$ en subventions salariales. C'est 20 000 \$ de plus comparativement à l'année précédente. Ces subventions sont essentielles afin d'offrir des opportunités à des gens qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences ou qui sont en quête d'une expérience de travail.

Comme plusieurs entreprises, elle éprouve de grandes difficultés en rétention de main-d'œuvre. Ses salaires frisent le salaire minimum, ce qui fait d'elle une entreprise hors compétition dans tous types de postes nécessaires à ses opérations. Elle doit trouver rapidement des moyens de maintenir en poste ses employés, car elle perd trop de temps à la formation, ce qui l'empêche de progresser.

5.5 Fin d'année et défis 2020

L'entreprise a terminé l'année avec les ententes municipales, la consolidation des prêts et le bail pour le magasin de Magog sur la table en attente d'apposer les signatures. Les défis pour 2020 restent nombreux :

- Le déménagement du magasin de Magog
- Poursuivre le développement avec de nouvelles municipalités
- Améliorer les conditions de travail des employés afin d'assurer de les maintenir en emploi
- S'adapter à la réalité de la COVID-19
- Chercher des solutions afin d'amoindrir les impacts de la COVID-19
- Poursuivre les rénovations de la bâtisse à Coaticook

5.6 Remerciements

Mme Audet termine en faisant ses remerciements aux différents intervenants : aux municipalités partenaires, à la Régie des déchets, aux bénévoles, employés, comités finances et développement, comité rénovation et RH et au conseil d'administration.

6. LECTURE DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER 2020

Mme Brigitte Fontaine, comptable, présente le rapport financier 2019.

Elle spécifie que c'est un rapport d'examens et non un audit, car elle examine seulement les livres et elle ne fait pas de vérification complète.

- **Produits** : Elle souligne la belle augmentation des revenus pour 2019, qui s'explique par le montant reçu pour la rénovation du bâtiment, des subventions salariales,

l'augmentation de revenus de la nouvelle boutique aux Galeries Orford et les ajustements avec les municipalités partenaires pour le renouvellement des ententes.

- **Coût des produits vendus** : La marge de profit est demeurée sensiblement la même, car il y a eu beaucoup de matières traitées avec peu d'employés, ce qui est venu équilibrer la marge de profit.
- **Charges** : Les frais de vente sont plus élevés à cause de l'augmentation du salaire minimum pour le salaire des employés et des frais pour les travaux de rénovation du bâtiment.
- **Frais financiers** : On peut remarquer une augmentation importante. Cela vient du fait qu'un des financements, soit Cécosol, avait par erreur accordé un prêt avec un congé de capital et intérêts alors qu'il aurait dû attribuer seulement un prêt avec un congé de capital. Donc, la Ressourcerie a eu le rétroactif des intérêts de l'année 2018 additionnés à ceux de 2019.
- **Situation financière** : On peut affirmer qu'elle s'améliore beaucoup. Au niveau de l'encaisse, comptes clients et autres créances on constate une grosse augmentation qui s'explique par l'attribution de plusieurs subventions en fin d'année, y compris des subventions salariales.
- **Stocks** : Les stocks ont descendu, car les inventaires sont calculés en fonction du coût de traitement de la matière. Donc, c'est le coût de traitement qui a descendu parce que c'est sensiblement le même inventaire que l'année précédente.
- **Immobilisations corporelles** : Il n'y a pas eu vraiment d'acquisition dans l'année, sauf pour l'achat d'un système de caméras et pour le reste, c'est la dépréciation qui est venue diminuer les montants.
- **Produits perçus d'avance** : Ce montant correspond à l'argent reçu pour les rénovations qui n'ont pas été encore effectuées, mais qui vont l'être en 2021.
- **Tranche de la dette** : Cela équivaut à la portion de capitale à payer pour la prochaine année.
- **Produits reportés** : Ce sont les subventions reçues pour acheter des immobilisations ou des équipements à plus long terme et on les déprécie au même rythme qu'on déprécie les équipements ou l'immobilisation auquel ils se rapportent.
- **Coûts des produits vendus** : On peut constater qu'il n'y a pas tellement de variations entre 2018 et 2019 sauf pour les salaires et charges sociales qui ont augmenté en 2019.
- **Frais de vente** : Les frais d'employés et de bénévoles incluent les frais pour des activités telles que le party de Noël et d'été.
- **Frais d'administration** : Les honoraires professionnels sont peu élevés comparativement à l'année précédente, car en 2018, il y avait eu des frais concernant le litige avec l'ancienne administration.

- **Frais financiers** : Mme Fontaine rappelle que les intérêts sur la dette sont attribués au fait que Cecosol n'avait pas chargé les frais d'intérêts par erreur comme expliquée précédemment.
- **Question de l'auditoire** : Les subventions perçues d'avance sont-ils inclus dans les surplus de l'année ? Mme Fontaine précise qu'elles seront incluses seulement lorsque les dépenses seront faites.

AGA200917-6.1

Il est proposé par M. Marc Marin et appuyé par M. Denis Brassard d'adopter les états financiers 2019 tels que présentés par la comptable, Mme Brigitte Fontaine.

AGA200917-6.2

Il est proposé par Mme Francine Caron- Markwell et appuyé par M. Jean-Pierre Ada, de reconduire les services comptables de Mme Brigitte Fontaine pour l'année 2020

7. ÉLECTIONS

Trois postes sont en élection, soit Mme Pasquale Beauvais, Mme Valérie Provencher et Mme Isabelle Lemieux.

AGA200917-7

Après vérification avec ces dernières qui souhaitent poursuivre leur implication au conseil d'administration, et considérant leurs compétences et connaissance des dossiers, le CA fait la recommandation de reconduire dans un nouveau mandat ces candidates. Proposé par M. Richard Bousquet et appuyé par Mme Marie-Andrée Courval.

8. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS

AGA200917-8

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Courval et appuyé par Mme Francine Caron-Markwell d'entériner les actes des administrateurs.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

- **Quelle est la capacité disponible d'entreposage de l'entreprise?**

Mme Audet précise que tous les ans, l'entreprise est dépassée par l'arrivée importante de marchandises. Celles-ci sont foulées, déplacées et replacées, et ce qui n'est pas vendu est

démantelé et envoyé au recyclage. C'est toujours très difficile de trouver de l'espace. Elle suggère de communiquer avec la direction si quelqu'un possède un entrepôt gratuit.

- **Est-ce qu'il serait possible d'avoir un endroit pour déposer les encombrants à Magog sans recourir au service du transport ou de centres de récupérations municipales?**

À cause de la COVID et du déménagement au printemps, les démarches ont été mises sur la glace, mais c'est toujours dans les projets de libérer du temps pour faire une étude afin de vérifier si l'entreprise serait en mesure d'ouvrir un plateau de travail où l'on pourrait à la fois déposer la marchandise et desservir les citoyens de Magog.

- **À quel moment les collectes à domicile reprendront?**

La collecte a déjà recommencé depuis le 3 juin 2020. L'entreprise est inondée d'appels. Habituellement, la secrétaire-réceptionniste peut vaquer à d'autres opérations, mais cette année, elle est au téléphone de 8h à 16h, sans arrêt.

De plus, le délai habituel pour une collecte à domicile est d'environ 4 semaines, mais exceptionnellement, l'entreprise accusait un délai d'attente important de 6, 8, et même 10 semaines. Cela s'expliquait en autres par toutes les procédures entourant la COVID, mais principalement à cause du confinement de presque 2 mois.

Par la suite, un système de rendez-vous a été instauré dans le but de mieux gérer la matière, limiter l'entreposage et le gaspillage, mais aussi d'assurer la sécurité et la santé du personnel.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

AGA200917-10

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Courval et appuyé par Mme Pasquale Beauvais que la séance soit levée.

Denis Brassard, président

Nathalie Dupuis, secrétaire